



ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

MERCREDI 6 FEVRIER 2019

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2018.

COMPTE-RENDU DES CONVENTIONS ET DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1- TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS – RESEAU STRUCTURANT

- 1.1** - Bilan de la 2ème phase du dispositif d'information : Participation suite au débat public.
- 1.2** - Point d'information : Bilan du garant sur la concertation post-débat public de la 3^{ème} ligne de métro et post concertation réglementaire du CLB.
- 1.3** - Ajustement du programme d'opération Toulouse Aerospace Express.
- 1.4** - Ajustement du programme d'opération Connexion Ligne B à Toulouse Aerospace Express.
- 1.5** - Etude de soutenabilité budgétaire du plan pluriannuel d'investissement de Tisséo Collectivités, dont TAE et CLB.
- 1.6** - Modification de la composition du Conseil Scientifique.
- 1.7** - Point d'information : avis du Conseil Scientifique sur l'évaluation socio-économique des projets Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B.
- 1.8** - Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B : Approbation du dossier d'enquête publique préalable aux déclarations d'utilité publique des opérations, à la mise en compatibilité des PLU de Blagnac, Toulouse, Ramonville et Labège et du PLUI-H de Toulouse Métropole et à la détermination des parcelles à déclarer cessible.
- 1.9** - Contre-expertise Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) : autorisation de signer la convention de financement.
- 1.10** - Pacte urbain « périmètre de cohérence urbanisme / mobilités » - communes de Colomiers, Blagnac, Toulouse et Labège et Ramonville – Projets Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B.

1.11 - 3^{ème} Ligne de Métro : Approbation de la convention n° 2019 13763 CN : Maîtrise d’Ouvrage Unique pour la déviation des réseaux d’assainissement, d’eau potable et d’éclairage public à réaliser sur le territoire du SICOVAL.

1.12 - Connexion Ligne B : Approbation de la convention n° 2018 13707 CN portant sur la maîtrise d’ouvrage unique pour la déviation des réseaux d’assainissement, d’eau potable et d’éclairage public à réaliser sur le territoire du SICOVAL.

1.13 - 3^{ème} Ligne de Métro : Approbation de la convention n° 2019-xxx CN entre la Compagnie de Phalsbourg et Tisséo Ingénierie relative à la construction de la Tour Occitanie et de la 3^{ème} ligne de métro.

1.14 - Protection des Ouvrages - Ligne A : Approbation de la convention n° C2019-1012 entre Tisséo Collectivités et la Compagnie de Phalsbourg relative au maintien de l'intégrité d'un ouvrage de transport à proximité des travaux de la Tour Occitanie.

2 - PROJET MOBILITÉS - INNOVATION, PARTENARIAT ET TERRITOIRES

2.1 - Financement du projet de Téléphérique Urbain Sud : autorisation de déposer une demande de subvention au titre du fonds européen de développement régional (FEDER) 2014-2020.

2.2 - Linéo 3 Plaisance-Tournefeuille-Toulouse : convention de financement n° 2019-1014 du projet avec l'agence de financement des infrastructures de transport de France.

2.3 - Linéo 5 Portet-Oncopole-Toulouse : convention de financement n° 2019-1015 du projet avec l'agence de financement des infrastructures de transport de France.

2.4 - AAP Dessine-moi Toulouse : Indemnisation des finalistes.

3 - PLANIFICATION ET ECO MOBILITES

3.1 - Programmes partenariaux : avenant n° 21 à la convention cadre Tisséo Collectivités / aua/T du 23 mars 1998 pour l'année 2019 – autorisation de signer la convention.

3.2 - Programmes partenariaux : CoMMUTE, contrat 2018-2019 entre Tisséo Collectivités et l’aua/T – autorisation de signer le contrat.

3.3 - Programmes partenariaux : accompagnement de la Maison du Vélo dans les démarches de plans de mobilité employeur – autorisation de signer la convention de partenariat n° 2019-1007.

3.4 - Compatibilité PLU / PDU : avis sur le projet d’élaboration du PLU de la commune de Lacroix-Falgarde.

3.5 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1002 avec le BUREAU VERITAS EXPLOITATION – autorisation de signer la convention.

3.6 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1008 avec CONTINENTAL AUTOMOTIVE France SAS et CONTINENTAL DIGITAL SERVICES France SAS – autorisation de signer la convention.

3.7 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1003 avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement du Logement – DREAL Occitanie – autorisation de signer la convention.

3.8 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1004 avec NEO-SOFT – autorisation de signer la convention.

3.9 - Covoiturage : convention de covoiturage COVOITEO n° 2019-1005 avec HYDRO BUILDING SYSTEMES France et HYDRO BUILDEX – autorisation de signer la convention.

3.10 - Covoiturage : mise en œuvre de l'appel à projet « expérimentation du service de covoiturage » avec l'opérateur KLAXIT sur les territoires péri-urbains du Muretain Agglo et du Sicoval – Autorisation de signer la convention n° 2019-1013.

4 - ETUDES ET PROSPECTIVES

4.1 - Projet Toulouse Euro Sud-Ouest : Approbation de l'avenant 6 à la convention cadre d'études partenariales du 30 décembre 2009.

4.2 - Projet Toulouse Euro Sud-Ouest : Approbation de l'avenant 6 à la convention d'application administrative et financière du 2 février 2011, de la convention cadre d'études partenariales du 30 décembre 2009.

5 - PILOTAGE ET ATTRACTIVITÉ DU RESEAU

5.1 - Tisséo-Mobibus : convention pour la délégation du service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite - Approbation du choix du délégataire et autorisation à signer le contrat.

5.2 - Validation de la feuille de route Mobilité intégrée.

5.3 - Structuration du réseau de bus.

6 – PARCS RELAIS

6.1 - Renouvellement du système P+R : nouveaux services et modalités d'accès.

6.2 - Parcs Relais (P+R) : Appel à Initiatives Privées pour le déploiement et l'exploitation de dispositifs de charge de véhicules électriques et hybrides dans les pôles d'échanges multimodaux.

6.3 - P+R Borderouge : Autorisation de signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique n° 2019-1011 entre Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités portant sur le cheminement piéton rue d'Eaubonne dans le cadre de l'extension du P+R de Borderouge.

6.4 - Foncier : échange avec Toulouse Métropole rue d'Eaubonne à Toulouse.

7 - PROJETS TERRITORIALISES

7.1 - Doublement de la capacité Ligne A : Stations Jean Jaurès : Approbation de l'avenant n° 2 au marché n°52M 2017 13035 M « Génie Civil – Second Œuvre – Voirie Réseaux Divers » conclu avec le groupement d'entreprises BOUYGUES TPRF / BOUYGUES TP / BOUYGUES BATIMENT.

7.2 - Doublement de la capacité Ligne A : Station Jean Jaurès : Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché n°52M 2017 13271 M « Liaison Ramblas : Génie Civil – Second œuvre – Courants forts et faibles » conclu avec le groupement d'entreprises BOUYGUES TP / INEO.

7.3 – Doublement de la capacité Ligne A : Garage Atelier de Basso Cambo : Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2017 13101 M « Electricité Courants forts et faibles » conclu avec l'entreprise ENGIE INÉO.

7.4 - Doublement de la Capacité Ligne A : Stations Courtes Souterraines : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n°52M 2016 12754 M « lot n° 1 « Gros œuvre » conclu avec le groupement d'entreprises EIFFAGE GENIE CIVIL (mandataire) / ICOP SPA / BG Ingénieurs/ Forézienne d'entreprises/ Fontanié.

7.5 - Doublement de la Capacité Ligne A : Approbation de l'avenant 1 à la Convention d'occupation temporaire sur la parcelle 842 AC277 à Toulouse.

7.6 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : CITIZ HOTEL.

7.7 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : LA MIE CALINE.

7.8 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : PHARMACIE COTONAT.

7.9 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : SARL BIO JAURES.

7.10 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : SARL BONNICI.

7.11 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : SARL EQUINOXE.

7.12 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : SARL LES CINQ SAISONS - LE DUPLEX.

7.13 - Doublement de la capacité ligne A : Approbation des Indemnités à verser au commerçant : SAS PIZZERIA VECCHIO.

7.14 - Téléphérique Urbain Sud - Autorisation de signer le marché n° 2 2018 13688 M relatif aux travaux de diagnostic pyrotechnique intrusif avec la société BERENGIER Dépollution SAS.

7.15 - Maillon Ouest de la Ceinture Sud : Approbation de la convention n°2019-1006 de maîtrise d'ouvrage unique entre Toulouse Métropole et Tisséo-Collectivités.

7.16 - Linéo 3 Plaisance-Tournefeuille-Toulouse : Approbation de l'avenant n°1 au marché n° L3 2016 13013 M conclu avec la société PEPINIERES LANGUEDOC – Aménagements paysagers.

7.17 - Programme de travaux 2019 sur le réseau : Approbation de l'avenant n°4 à la convention 2015-0876 de co-maîtrise d'ouvrage Tisséo-Collectivités (SMTC) / Toulouse Métropole, programme de travaux au titre de l'année 2019.

7.18 - Programme de travaux 2019 sur le réseau : Approbation de l'avenant n°6 à la convention 2014-915 de co-maîtrise d'ouvrage Tisséo-Collectivités (SMTC) / SICOVAL, programme de travaux au titre de l'année 2019.

7.19 - Programme de travaux 2019 sur le réseau : Approbation de l'avenant n°5 à la convention 2014-895 de co-maîtrise d'ouvrage Tisséo-Collectivités (SMTC) / Le Muretain Agglo, programme de travaux au titre de l'année 2019.

7.20 - Programme de travaux 2019 sur le réseau : Approbation du programme de travaux 2019 des conventions entre Tisséo-Collectivités (SMTC), les communes et les Communautés de Communes sur le territoire du SITPRT pour l'aménagement de voirie et la mise en accessibilité des points d'arrêts au profit du réseau bus urbain.

8 - GESTION DU PATRIMOINE

8.1 - Travaux Métro : Approbation de l'Avant-Projet Détaillé des travaux de remplacement des Escaliers Mécaniques Ligne B.

8.2 - Escaliers mécaniques Ligne B : Autorisation de signer l'avenant 1 au marché M2017-0347 à conclure avec le groupement OTEIS/ACCEO/Atelier A4 - Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement des escaliers mécaniques de la ligne B.

8.3- Protection des ouvrages Tisséo : recrutement d'un vacataire.

8.4 - Parc Bus : Désaffectation de matériel pour l'année 2019 et déclassement du domaine public.

8.5 - Extension des garages Ateliers du Métro – Approbation du protocole transactionnel relatif au marché W 2015 12316 M travaux de Gros œuvre (Lot 2) à conclure avec la société GTM SO.

8.6 - Extension des Garages Ateliers du métro : Approbation du protocole transactionnel à conclure avec l'entreprise TUNZINI relatif au marché W 2015 12323 M travaux de chauffage, ventilation, rafraîchissement, plomberie, fluides (Lot 9).

8.7 - Tram Envol : Approbation de l'avenant n°4 au protocole d'accord du 03 octobre avec ICADE PROMOTION pour la prise en charge des frais d'abonnement annuel pour dix places de stationnement.

8.8 - Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études et travaux du réseau tramway de l'agglomération Toulousaine – Atelier dépôt bus du site de Colomiers – Approbation du protocole de clôture à conclure avec Tisséo Ingénierie.

9 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

9.1 - Convention de servitude entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS n° 2019-1009 pour la pose de câble et d'un coffret réseau intermédiaire sur deux parcelles de Tisséo-Collectivités, rue des Arnis à Balma.

9.2 - Défense des intérêts du SMTC dans l'instance introduite par l'association Deux Pieds Deux Roues – autorisation du Président à ester en justice.

9.3 - Débat d'orientations budgétaires 2019.

9.4 - Protocole d'accord transactionnel entre la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL), la SFIL et le SMTC.

9.5 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur les comptes du SMTC concernant les exercices 2012 et suivants.

10 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

10.1 - Organisation TAE – Création de poste et Procédure de recrutement.

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux/attachés territoriaux.

- Poste d'Adjoint (e) au directeur de programme H/F
- Poste de responsable Enquête publique et Intermodalité H/F.

10.2 - Poste de chargé d'études Etudes et Prospective H/F

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux/attachés territoriaux.

Poste de responsable Enquête publique et Intermodalité H/F

Procédure de recrutement.

10.3 - Poste de Directeur Innovation, Partenariat et Territoires H/F – Procédure de recrutement.

Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources - Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux/Attachés territoriaux.

10.4 - Autorisation de signature d'une convention client d'exécution de prestations de services de formation professionnelle avec l'UGAP.

11 - ADMINISTRATION

11.1 - DEPLACEMENTS – Autorisation de signer l'accord cadre M 2019-0014 pour des prestations de réservation et d'émission de titres de transport pour les élus et le personnel de Tisséo Collectivités lors de déplacements professionnels avec la société HAVAS VOYAGES.

12 - COMMUNICATION

12.1 - Partenariat et convention entre SMTC-Tisséo et l'association Classisco – approbation et autorisation de signer la convention n° 2019-1001.